



Projet financé par  
l'Union européenne



## **PROJET EUROMED JUSTICE III**

### **Composante 1 : Accès à la justice et aide judiciaire**

#### **Rapport de recherche 1**

#### **« Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud »**

#### **Réunion de validation**

La Haye (NL), le 11 février 2013

#### **Note de presse**

La réunion de validation du rapport de recherche sur la « Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud », réalisé dans le cadre du projet EuroMed Justice III s'est tenue le 11 février 2013 à La Haye, Pays-Bas. Cette réunion a réuni des représentants de 7 pays du Voisinage sud, avec 20 participants au total.

La réunion a pu compter sur la présence de représentants des pays du Voisinage Sud suivants : Algérie (3), Egypte (3), Israël (3), Jordanie (3), Liban (3), Maroc (2) et Tunisie (3).

La République arabe syrienne (qui fait formellement partie du projet même s'il y a une suspension partielle et temporaire du projet Euromed Justice III en termes de participation syrienne) n'était pas représentée à cette réunion. En outre, il n'a pas été possible d'avoir des représentants de la Libye en tant que nouveau pays bénéficiaire du projet malgré les efforts déployés par la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid et l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet. La même remarque vaut pour l'Autorité palestinienne. Par ailleurs, a également participé à la réunion l'expert principal à court terme, M. Bernard Menut (FR), qui est chargé de l'élaboration de ce rapport de recherche.

Au cours de la réunion, les participants ont reçu, en plus de l'ordre du jour de la réunion, la documentation de référence, une brochure d'information générale et la version pratiquement définitive du Rapport de recherche (ce dernier document en versions française, anglaise et arabe). Ces documents leur avaient déjà été envoyés avant la réunion.

L'ordre du jour de la réunion comprenait des présentations faites par les experts de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet. Ces présentations ont été faites par le Chef d'équipe du projet (présentation générale, approche générale et principales questions proposées pour la discussion) et le Responsable de formation et la Coordinatrice du projet (le travail réalisé et la méthodologie suivie depuis la réunion de lancement).

S'agissant du profil des participants, la plupart d'entre eux étaient des magistrats de haut niveau du Ministère de la Justice, vice-président de la Cour de cassation, magistrats et procureurs, présidents de tribunaux, responsable du centre de formation judiciaire, services centraux du ministère de la Justice, conseillers des services juridiques du ministère de la Justice, avocats, etc. Outre à exercer leurs fonctions de magistrats, un certain nombre d'entre eux sont aussi engagés dans certains départements de leurs ministères de la Justice respectifs.

Tous les participants étaient des experts dans le domaine couvert par la réunion ; un certain nombre d'entre eux ont une longue expérience et ont montré un grand intérêt pour les différents thèmes débattus.

Le contexte général et la structure du rapport de recherche ont été présentés par les experts de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet et seront développés davantage avec le principal expert à court terme. Plus particulièrement, le rapport mettra l'accent sur l'organisation du judiciaire, la gestion du temps judiciaire, les titres exécutoires pour les créances incontestées, les procédures de règlement des petits litiges, les conflits du travail et autres questions.

Cette présentation fut suivie d'un débat animé et intéressant au cours duquel les participants ont eu l'occasion de faire un certain nombre de commentaires utiles et de fournir de plus amples informations sur les différentes questions faisant l'objet du rapport, ceci afin de pouvoir avancer sur la voie de la production de la version finale du rapport de recherche. En outre, il a été convenu qu'après la réunion les participants pourront envoyer d'autres commentaires ou remarques éventuels par rapport à la version présentée au cours de cette réunion. L'expert procédera ensuite à l'élaboration du rapport final en tenant compte des différentes remarques et suggestions faites par les participants. Le Rapport de recherche sera présenté à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Conférence régionale du Projet Euromed Justice III qui est prévue pour le 19 juin 2013.

La Haye, février 2013